

Au regard de [l'heureuse issue de Novartis France](#), ce qui s'est passé à l'entreprise Philips de Dreux témoigne d'une terrible, scandaleuse et inacceptable désinvolture à l'égard des salariés purement et simplement exclus sans préavis de leur usine et invités à partir en Hongrie – et à apprendre la langue du pays ! – sans préavis non plus. Il est heureux que le tribunal de Chartres ait donné raison à des salariés ainsi maltraités. Il aurait été incompréhensible qu'il en fût autrement.

Cela me renforce dans l'idée que des mesures doivent être prises pour empêcher et réprimer les licenciements boursiers tout autant que les délocalisations financières et spéculatives.

Il ne s'agit pas de devenir protectionnistes : cela se retournerait contre notre économie et nos emplois.

Il s'agit de fixer des règles. Ces règles devraient d'ailleurs être européennes et s'inscrire dans le cadre de la nécessaire harmonisation européenne.

Jean-Pierre Sueur

.